Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE L'AIDE EXCEPTIONNELLE DE 75 EUROS

FIOUL DOMESTIQUE POUR LE CHAUFFAGE DE LA RESIDENCE PRINCIPALE
DU 1er SEPTEMBRE 2005 AU 31 DECEMBRE 2005

A ADRESSER AVANT LE 31 MAI 2006
A LA TRESORERIE MENTIONNEE SUR VOTRE AVIS DE NON IMPOSITION.

Identification du demandeur

Nom : [__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__]
Prénom : [__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__]
Adresse : [__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__]
[__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__]
[__|__|__|__|__|__] [__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__]

NB : Le nom et l'adresse doivent être identiques entre l'avis de non imposition et le justificatif du mode de chauffage de la résidence principale.

Pièces justificatives à joindre à la demande

- Justification des conditions de ressources :

☐ Avis de non imposition au titre des revenus de 2004

- Justification du mode de chauffage de la résidence principale :

Habitation individuelle
☐ Facture de fioul domestique pour chauffage de la résidence principale

Logement collectif
☐ Attestation du gestionnaire de l'immeuble relative au mode de chauffage
ou
☐ Quittance de loyer ou décompte de charge permettant d'établir le mode de chauffage

Modalités de paiement

Je souhaite percevoir l'aide exceptionnelle par :

☐ virement bancaire (joindre un RIB ou un RIP au nom du demandeur)

☐ chèque sur le Trésor (adressé au domicile fiscal)

Je soussigné(e) …… certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à :……le : …….
Signature :

Il ne devra être déposé qu'une seule demande par bénéficiaire.

L'article 441-6 du code pénal punit de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE